

**Séance du Conseil Municipal
du 01 avril 2019**

DELIBERATION N° 2019-04/18

OBJET : Motion pour rejoindre l'Appel des Coquelicots

Date de convocation : le 25 mars 2019	Suffrages exprimés : 19
Conseillers en exercice : 23	Pour : 19
- présents : 16	Contre : 0
- votants : 19	

L'an deux mil dix-neuf, le premier avril, à vingt heures,

le Conseil Municipal de la commune de DOLUS D'OLÉRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur Grégory GENDRE, Maire.

Étaient présents : Mmes Yvette ABGRAL – Julie BITARD - Pascale DE CALBIAC – Nicole INSERGUET – Jacqueline RICOU
MM. Patrick JAMPIERRE – Patrick LEMAITRE – Thierry GUILABERT
Yannick LECHEVALLIER – Laurent PLANTIER – Richard TESSIER
Gérard DAVID – Daniel PATTEDOIE – Manuel RAMA – Philippe VILLA

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Élodie TESSIER (excusée, pouvoir donné à M. TESSIER)
Mme Sylvie BRIES-LECHEVALLIER (excusée, pouvoir donné à Mme DE CALBIAC)
M. Xavier MEYSTRE (excusé, pouvoir donné à M. GENDRE)
Mmes Béatrice BOILEAU - Marine DOS SANTOS
MM. Michaël VIAUD – Philippe SCHMITT (excusés)

A été élue secrétaire : Madame Nicole INSERGUET

Le Conseil Municipal,

Attendu que :

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945.

.../...

AR PREFECTURE

017-211701404-20190401-201904_COQUELIC-DE
Reçu le 09/04/2019

N° 2019-04/18-2

Soixante-dix années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement quinze ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972 et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté Les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleur.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Assure qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés,
- Décide d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies.
- Rejoint l'Appel des Coquelicots qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Grégory GENDRE



**LE MAIRE CERTIFIE, sous sa
RESPONSABILITÉ, le caractère
EXÉCUTOIRE de cet acte :**

- Publié le : 9 avril 2019
- Reçu par le représentant de
l'ÉTAT le : 9 avril 2019

